

# Vous souhaitez

Des informations sur le traitement de vos films  
[charlene@archipop.org](mailto:charlene@archipop.org)

Apporter des informations sur les films  
[aurelie@archipop.org](mailto:aurelie@archipop.org)

En savoir plus sur la manière dont vos films vont être valorisés  
[mathilde@archipop.org](mailto:mathilde@archipop.org)

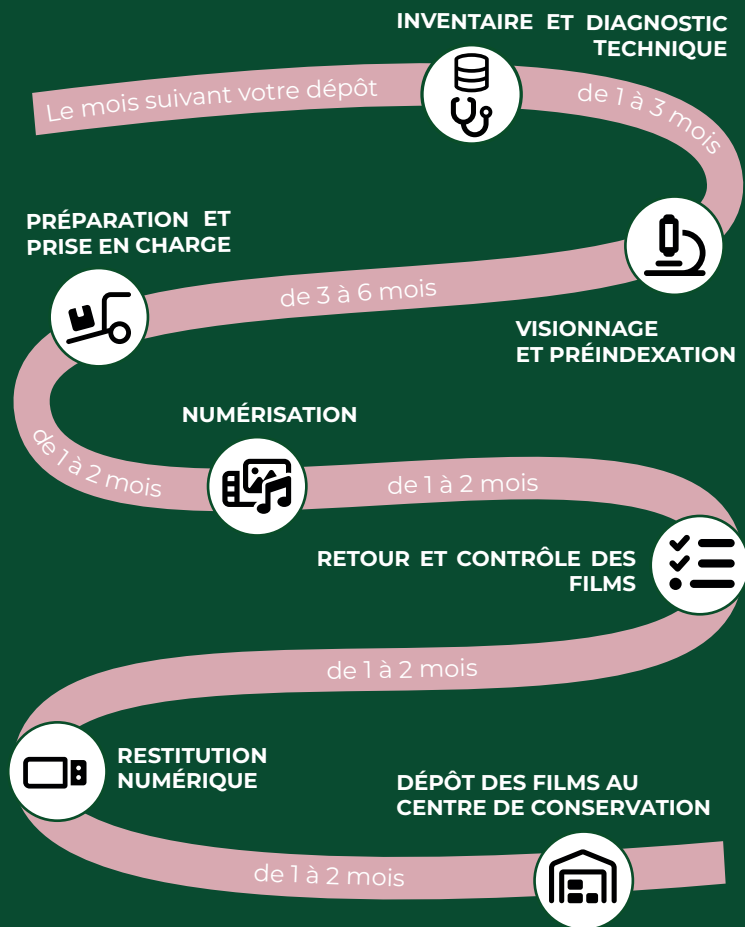
Mieux connaître l'association  
[francois@archipop.org](mailto:francois@archipop.org)

Suivre l'actualité d'Archipop (projections, expos...)  
[Abonnez-vous à la newsletter](#)



Archipop est une Association loi 1901, à but non lucratif. Elle est financée principalement par le Ministère de la culture, le Centre National du Cinéma et le Conseil régional des Hauts-de-France.





Plusieurs facteurs déterminent la durée de traitement des supports : leur nombre, leur état, leur intérêt documentaire et leur coût. Par conséquent, la durée globale peut excéder 12 mois.

**INVENTAIRE** : C'est le document majeur qui nous permet de répertorier sur notre base de données l'ensemble des films qui compose votre collection. Un exemplaire à signer vous est adressé pour validation.

**DIAGNOSTIC TECHNIQUE** : Il est réalisé pour s'assurer que les supports sont en bon état, qu'ils ne risquent pas de se dégrader et surtout d'endommager d'autres supports. C'est à cette étape que nous réalisons le test du syndrome du vinaigre.

**VISIONNAGE ET LA PRÉ-INDEXATION** : Nous visionnons vos films et relevons le maximum d'informations : localisation, année et descriptif pour vous faire part ensuite de ce que nous envisageons de numériser. Selon leur état les films sont visionnés sur un Scan ou sur des visionneuses manuelles ou électriques anciennes. Cela nécessite très souvent de devoir refaire les anciens collages.

**PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE** : Chaque film est accompagné d'une fiche de suivi . Notre prestataire travaille à partir d'un cahier des charges très précis. Outre la sauvegarde numérique d'autres interventions sont réalisées : étalonnage (colorimétrie), équilibrage de l'exposition...

**RETOUR ET CONTRÔLE DES FILMS** : Après avoir récupéré les supports et les fichiers numériques, nous procédons au contrôle de chaque fichier. Au moindre problème les films sont retournés au prestataire pour effectuer une nouvelle numérisation. Une copie numérique est ensuite transférée sur nos serveurs à des fins de conservation.

**RESTITUTION NUMÉRIQUE** : Nous vous remettons votre copie Haute Définition (MP4.HD) . Elle peut vous être adressée via un site de transfert (gratuitement) ou une clé USB (au prix de 16,50 €).

**CENTRE DE CONSERVATION** : Les films originaux sont transférés dans notre centre de conservation.